



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2023 / 44

3

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 27
 Présents : 23
 Absents excusés : 4
 Procurations : 04
 Absents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 27
 Pour : 24
 Contre : 03
 Abstentions : 00

Séance du 13/04/2023

L'an deux mil vingt trois, le treize avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe GOLINVAL.

Etaient présents :

M. ADAM Pascal, Mme ANSART Mélanie, M. BOTTIAU Christophe, Mme BRONSART Estelle, Mme CABAREZ Nathalie, M. CARREZ Olivier, M. COLLET Eric, M. DE NOYETTE Philippe, Mme DEHON Ingrid, Mme DENIS Séverine, M. GARY Nicolas, M. GOLINVAL Philippe, Mme HOCQUAUX Farida, Mme JABEL LAFOU Samia, M. LIENARD Matthieu, Mme MANNINO Stéphanie, M. NOISETTE Patrick, Mme PAWLAK Corinne, M. ROLI Jordan, Mme ROUSSEL Stéphanie, M. SAHLI Sadreddine, Mme TOURNAY Sabine, M. WALLOT Geoffrey

Procuration(s) :

M. DEVALLEZ Jean-Pierre donne pouvoir à M. ADAM Pascal, M. WALLERAND Jérémy donne pouvoir à M. WALLOT Geoffrey, Mme DELAIRE Emeline donne pouvoir à M. GOLINVAL Philippe, Mme DEMORTIER Léa donne pouvoir à Mme ANSART Mélanie

Etai(ent) excusé(s) :

Mme DELAIRE Emeline, Mme DEMORTIER Léa, M. DEVALLEZ Jean-Pierre, M. WALLERAND Jérémy

A été nommé comme secrétaire de séance : M. WALLOT Geoffrey

Date de convocation
06 avril 2023

OBJET : Réalisation d'un emprunt de 250.000 € auprès de la Caisse d'Epargne Hauts de France - Divers travaux 2023

Le Maire,
 - certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
 - informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Pour financer son programme d'investissement 2023,

le Conseil Municipal

après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés
 (24 pour - 3 contre : Philippe DE NOYETTE - Nathalie CABAREZ - Ingrid DEHON),

DECIDE de contracter auprès de la Caisse d'Epargne Hauts de France un emprunt ayant les caractéristiques suivantes :

Montant capital initial	: 250.000,00 €
Durée	: 12 ans
Taux effectif global	: fixe à 3,84 %
Type d'amortissement	: trimestriel (capital et intérêts)
Montant échéance trimestrielle	: 6.524,69 €
Montant remboursement annuel	: 26.098,76 €
Jour de l'échéance	: 25 du mois
Nombre d'échéances	: 48
Commission d'engagement	: 500 €
Objet du contrat de prêt	: financer le programme d'investissement 2023
Versement des fonds	: à la demande de l'emprunteur
Mode d'amortissement	: échéances constantes

Acte rendu exécutoire après télétransmission en Préfecture le :

18 AVR. 2023

Affichage le :

18 AVR. 2023

Le Maire,

Philippe GOLINVAL

Le Secrétaire de séance

Geoffrey WALLOT

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Pour extrait certifié conforme.
 Fait à CRESPIN, le 13 avril 2023
 Le Maire,

Philippe GOLINVAL